

BREVET B

PRÉ-REQUIS

- 15 atterrissages autoguidés à moins de 15 m de la cible.
- 15 sauts en duo depuis le brevet A.
- Avoir réussi la série de manœuvres suivantes: VD 360°, VG 360°, SAV, SAR, TD, TG. (en moins de 16 s incluant les pénalités).
- Avoir réussi la figure en 8, sur le dos ou en position assise (+/- 45° de la position du départ).
- Sur une approche d'atterrissage, démontrer le contrôle de l'angle et de la ligne.
- Effectuer 3 sauts d'évaluation pour obtenir l'annotation pour les sauts en groupe.
- Voilure sportive (révision B).
- Procédures d'urgence (révision B).
- 50 sauts et 30 min. de chute libre.
- Réussir l'examen écrit devant un AB avec une note minimale de 80 %.

PRIVILÈGES

Le détenteur du brevet B peut participer à:

- VR en groupe.
- sauts de nuit et à l'eau après avoir été briefé et annoté par un IB.
- cours d'entraîneur I.
- cours d'instructeur A (minimum de 100 sauts).
- cours de gréeur A.
- compétitions nationales et provinciales.

Note: Vous trouverez l'information sur le développement des habiletés dans le MIP 2B.

GUIDES D'ÉTUDE

Manuels de référence

- MIP I
- MIP 2A
- MIP 2B

En vol

- Sécurité durant le vol
- Mise en pratique du largage dos et face au vent

Contrôle de voilure

- Théorie du vol de la voilure
- Approches avec précision
- Sécurité et situations anormales
- Règlement sur les droits de passage (priorité)

Préparation

- Compétences de base en préparation et leurs bénéfices
- Instructions autonomes

En chute libre

- Calcul mathématique en chute libre
- Positions du corps et leurs fonctions
- Différentes séries de sauts
- Sécurité de base du VR

Équipement et connaissances techniques

- Information sur le pliage
- Soins et entreposage de l'équipement
- Règlements vs recommandations
- Abréviations
- Privilèges du brevet B
- Toute autre information relative au brevet B
- Révision des annotations pour VR, voir MIP 2B
- Premiers soins
- Publications de références au MIP, les gros titres